

ORGANISATEUR : CRRP PACA

PROGRAMME SEJOUR CORSE RANDONNEE PEDESTRE / MARCHE NORDIQUE Du 14 MAI AU 19 MAI 2018



PRIX : 585 € par personne

Ce prix comprend :

- la traversée en bateau
- les transferts bus sur place.
- la pension complète en chambres doubles (petits déjeuners, pique-nique pour le midi, et dîner le soir à l'hôtel)

Hébergement au centre de vacances BELAMBRA



JOUR 1 : LUNDI 14/05/2018 : Départ de Toulon à 21H00 avec votre **pique-nique**. Arrivée à 7H00 à BASTIA, transfert en Bus au centre de vacances BELAMBRA, Golfe de Lozari à Belgodère.

<http://www.belambra.fr/club-belgodere-golfe-de-lozari/ete>

Le centre étant les pieds dans l'eau, l'accès à la plage reste libre. N'oubliez pas les maillots de bains.

JOUR 2 : MARDI 15/05/2018

Après installation au centre de vacances, nous partirons vers 10H00 du centre pour une rando en 2 groupes sur le sentier du littoral qui va de Belgodère à Ile Rousse

- Groupe 1 en Marche Nordique (pour ceux qui la pratique)
- Groupe 2 en rando pédestre

JOUR 3 : MERCREDI 16/05/2018

Départ en bus du centre pour une rando en 2 groupes pour 2 distances

- Groupe 1 rando au départ de MONTICELLO : 14 Kms (+487 – 690)
- Groupe 2 rando au départ de SANTA REPARATA DI BALAGNA : 10 Kms (+362-612)

JOUR 4 : JEUDI 17/05/2018

- Visite de Calvi

JOUR 5 : VENDREDI 18/05/2018

Départ en bus du centre pour une rando en 2 groupes pour 2 distances

- Groupe 1 rando au départ de OSTRICONI : 12 Kms (+258)
- Groupe 2 rando au départ de OSTRICONI : 16 Kms (+563)

JOUR 6 : SAMEDI 19/05/2018

Retour Toulon par bateau départ ILE ROUSSE à 14 H00 arrivée à TOULON à 19H30

Ce prix ne comprend pas : l'assurance non obligatoire mais recommandée, les frais personnel, le pique-nique du 1er midi.

****** NB** : *les lieux de randonnées de marche et dénivelés sont donnés à titre indicatif et n'ont pas valeur de contrat.*

L'organisation se réserve le droit de modifier ce programme quelle qu'en soit la cause (météo, niveau technique des participants, conditions exceptionnelles liées au milieu visité, etc...) et l'accompagnateur du séjour reste le seul juge des conditions extérieures qui peuvent l'amener à changer l'itinéraire à tout moment dans un souci de qualité du séjour et de sécurité.

Bon voyage